



ALLOCUTION DU MAIRE MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Le contexte économique actuel au Québec, marqué notamment par une incertitude économique et par l'augmentation du coût de la vie, représente un défi important pour les municipalités. Comme les autres administrations municipales, Brigham doit désormais composer avec une hausse soutenue des coûts d'exploitation et des projets, tout en veillant à maintenir des services de qualité pour sa population.

Le mois dernier, la firme Raymond Chabot Grant Thornton a procédé à l'audit des états financiers de la Municipalité. L'équipe de vérificateur confirme que ceux-ci reflètent une image fidèle de la situation financière et sont conformes aux normes comptables applicables au secteur municipal.

Voyons ensemble le portrait financier de l'année 2025. Le rapport financier de l'exercice terminé au 31 décembre 2025 indique un excédent de 413 792\$. Cet excédent s'explique principalement par l'obtention de revenus supérieurs à ceux attendus, notamment au niveau des mutations et des compensations pour la collecte sélective. Parallèlement, le report de certains projets suite à un manque de personnel a occasionné la baisse de certaines charges initialement prévues au budget.

En 2025, plusieurs projets ont tout de même pu être réalisés, pensons notamment à :

- Des travaux de pavage sur divers tronçons et intersections dont les rues Yves, du Domaine et Fordyce ;
- L'achat d'un nouveau véhicule pour la voirie ;
- La conversion de l'éclairage au DEL des bâtiments municipaux ;
- La mise à niveau des systèmes de chauffage et de ventilation du pavillon des loisirs Gilles-Giroux.

Au 31 décembre 2025, le solde de l'excédent de fonctionnement non affecté s'élève à 1 640 401\$, ce qui représente 30% du budget annuel de fonctionnement. Cette réserve financière constitue un levier essentiel pour assurer la stabilité financière de la Municipalité.

Au cours de ce même exercice financier, un nouveau financement à long terme au montant de 363 000\$ a été engagé. La dette à long terme s'élève désormais à 5 482 300\$. De ce montant, 1 842 500\$ représente l'endettement de l'administration municipale. Les autres portions de la dette à long terme sont à la charge du gouvernement du Québec (3 508 905\$) et celui du Canada (130 895\$). Finalement, à cette dette s'ajoute 39 480\$ qui représente la quote-part de Brigham de la dette de la MRC Brome-Missisquoi.

Conformément aux exigences du Code Municipal, la liste des contrats de plus de 25 000 \$ de l'exercice 2025 ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ dont le total est de plus de 25 000 \$ pour un même fournisseur sont disponibles sur le site Internet de la Municipalité.

Sur le site Internet, vous trouverez aussi le sommaire de l'information financière pour l'exercice qui se termine le 31 décembre 2025. D'ailleurs, si vous avez des observations ou des questions à formuler concernant les états financiers, nous vous invitons à nous les transmettre à l'adresse tresorerie@brigham.ca.

Maintenant, regardons de l'avant. La moitié de l'année 2026 est derrière nous. Le temps file. Jusqu'à maintenant, les prévisions financières démontrent que la Municipalité respectera le cadre budgétaire établi en début d'année.

Une nouvelle directrice générale est maintenant en poste et l'équipe municipale est désormais complète. Des remaniements à l'interne ont aussi permis la nomination d'une nouvelle trésorière et d'un nouveau poste dédié aux greffes. Cette optimisation des ressources humaines nous permettra de clore efficacement les projets entamés. À titre d'exemple, les travaux du réseau de traitement et d'approvisionnement en eau potable du secteur Guay sont en voie d'être finalisés. À l'exception de quelques déficiences mineures à corriger, les installations répondent aux besoins et respectent toutes les normes de qualité applicables.

Aussi, les travaux prévus pour l'amélioration des sentiers se poursuivront jusqu'à l'automne 2026. Ils permettront d'embellir les parcours existants, d'améliorer la signalisation et d'ajouter du mobilier urbain afin d'offrir une expérience encore plus agréable aux randonneurs.

Nous avons aussi plusieurs nouveaux projets pour l'année 2026. Le projet d'aménagement du parc Lacroix a récemment franchi une étape importante. À la suite d'une démarche de consultation publique, une demande de subvention a été déposée afin d'y aménager une piste à rouleaux (pumptrack). L'obtention de ce soutien financier permettra également d'y ajouter de nouveaux modules de jeux et de bonifier le mobilier urbain.

De plus, un projet de conversion de l'éclairage public au DEL est bien amorcé grâce à un programme de la Fédération des municipalités du Québec. D'ici l'été 2027, l'ensemble des lampadaires municipaux sera converti à la technologie DEL, permettant ainsi de réduire la consommation énergétique, les coûts d'exploitation et la pollution lumineuse.

Enfin, Brigham se dotera d'un tout nouveau site Internet dès l'automne 2026. Plus qu'un simple site informatif, cette plateforme intégrera un portail citoyen moderne permettant de transmettre des alertes municipales et d'offrir aux Brighamoises et aux Brighamois un outil simple pour communiquer avec l'administration municipale.

Pour conclure, je tiens à remercier les membres du conseil municipal et l'équipe municipale pour leur excellent travail. Ensemble, nous poursuivons le développement de Brigham dans une perspective de saine gestion, de transparence et d'amélioration continue des services offerts à la population.

En vous souhaitant une agréable période estivale,

Philippe Dunn
Maire de Brigham